B108 - Identifier les principes pédagogiques, les niveaux de compétence et les descripteurs du CECR

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Technicien

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Ce module vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences permettant la mise en application des principes retenus par le CECR. Les participants seront en mesure d'identifier le rôle, la fonction et les principes de base du CECR ainsi que les niveaux de compétence qui y sont décrits, afin d'harmoniser leurs pratiques pédagogiques avec cet outil de référence pour l'enseignement/apprentissage des langues.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant peu ou pas de connaissances du CECR.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants découvriront l'outil de référence pour l'enseignement du FLE : le CECR.
Dans un second temps, ils seront amenés à identifier l'approche pédagogique et les niveaux de compétence décrits dans le CECR.
Pour finir, ils analyseront des manuels afin de déterminer leur cohérence avec le CECR.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
• Identifier les principes fondamentaux qui ont guidé la rédaction du CECR : déterminer le rôle et la fonction de cet outil.
• Identifier les principes pédagogiques de l'approche retenue par le CECR : adopter la terminologie du CECR.
• Identifier les principes pédagogiques de l'approche retenue par le CECR : définir une tâche et déterminer les compétences nécessaires à sa réalisation.
• Distinguer les activités langagières : réception, production, interaction, médiation.
• Distinguer les niveaux de compétence langagière définis par le CECR.
• Attribuer un niveau à différents supports, tâches et activités.
• Analyser des manuels afin de déterminer leur cohérence avec le CECR.
• Mutualiser les travaux d'analyse des manuels.
• Faire une synthèse des contenus du module.